

Mairie de Saussay



communedesaussay@orange.fr

Tél. : 02.37.41.91.82

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame Martine LE BRIS, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 17 septembre 2026

Présents : Mme LE BRIS, M. DECOURTYE, Mme JOURDAINNE, M. RIAUD, Mme BESSON, Mme NOEL Nadine, M. BOSTOEN, M. PALBROIS, Mme NOEL Nadège, M. DESPORTES, M. MARSAUD, M. LAURENCE

Absents excusés : Mme ROLLAND donne procuration à Mme JOURDAINNE,
Mme POUSSET donne procuration à M. DESPORTES,
Mme BLONDEL donne procuration à Mme LE BRIS

Absent : --

Conformément aux dispositions de l'article de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné Mme NOEL Nadège, secrétaire de séance.

N°2026/41 Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE le règlement intérieur du conseil municipal dans les conditions exposées par Madame le Maire.

N°2026/42 Convention de transfert de domanialité publique relative au reclassement des routes départementales : RD 301-12 et un tronçon de la RD 301-15

Le Département a décidé d'engager à l'échelle du territoire eurélien un processus de transfert de nombreuses petites routes départementales en vue de leur reclassement dans les voiries communales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de transfert de domanialité publique, et tout acte administratif relatif au reclassement de la RD 301-12 du PR 0+000 au PR 0+209 et de la RD 301-15 du PR 0+000 au PR 0+391 dans la voirie communale.

N°2026/43 Acquisition foncière des parcelles A 1311, A 1313 et A 1315 (piste cyclable rue d'Anet) à l'euro symbolique

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées section A n° 1311 (79 m²), A n° 1313 (48 m²) et A n° 1315 (98 m²), d'une contenance totale de 225 m², correspondant à l'emprise de la piste cyclable rue d'Anet, auprès de la SCI Les Prés de l'Île, représentée par Monsieur Jean-Louis DESJARDINS.

- AUTORISE Madame Martine LE BRIS, Maire de SAUSSAY, à recevoir et à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que tout document afférent à cette affaire.

N°2026/44 Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'admettre en non-valeur les créances présentées par le comptable public pour un montant total de 1 040,26 €.
- PRÉCISE que les crédits correspondants seront inscrits au compte 6541 du budget communal
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

N°2026/45 Modification des statuts du Syndicat Mixte Intercommunal du Canton d'Anet (SMICA)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité les statuts du Syndicat Mixte Intercommunal du Canton d'Anet avec les corrections rappelées.

Affiché le 2 octobre 2026

Le Maire,

Martine LE BRIS

